



**BCEAO**  
BANQUE CENTRALE DES ÉTATS  
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

**Direction Nationale pour le Sénégal**  
Agence Principale de Dakar  
Service de l'Administration, du Patrimoine et de la Sécurité

Dakar, le

**APPEL A CONCURRENCE POUR LA FOURNITURE DE SOIXANTE-DIX-NEUF (79)  
FAUTEUILS ERGONOMIQUES POUR L'AGENCE PRINCIPALE DE DAKAR**

**AC/K00/APD/005/2024**

---

**CAHIER DES DISPOSITIONS DE L'APPEL A CONCURRENCE (CDAC)**

**AVRIL 2024**

---

## **SOMMAIRE**

**ARTICLE 1- OBJET**

**ARTICLE 2 - DOSSIER D'APPEL A CONCURRENCE**

**ARTICLE 3 – RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION**

**ARTICLE 4 - INTERPRETATION DU DOSSIER DE CONSULTATION**

**ARTICLE 5 - ENTREPRISES AUTORISEES A SOUMISSIONNER**

**ARTICLE 6 - FORME DE LA CONSULTATION**

**ARTICLE 7 - LANGUE DE LA SOUMISSION**

**ARTICLE 8 - PRESENTATION ET EVALUATION DES OFFRES**

**ARTICLE 9 - REMISE DES OFFRES**

**ARTICLE 10 - REJET DE L'OFFRE**

**ARTICLE 11 – OUVERTURE DES PLIS**

**ARTICLE 12 - DELAIS DE NOTIFICATION - DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

**ARTICLE 13 - NOTIFICATION DU MARCHE ET SIGNATURE**

---

## **ARTICLE 1 - OBJET**

Le présent document a pour objet de fixer les règles et procédures générales pour lesquelles les entreprises sont autorisées à soumissionner à l'appel à concurrence pour la fourniture de soixante dix neuf (79) fauteuils ergonomiques pour l'Agence Principale de Dakar.

## **ARTICLE 2 - DOSSIER D'APPEL A CONCURRENCE**

Le dossier d'appel à concurrence est constitué par les pièces suivantes :

- Le cahier des charges ;
- Le modèle de soumission ;
- Le cadre de devis quantitatif.

Les soumissionnaires doivent examiner soigneusement le dossier complet de l'appel à concurrence. Toute offre non conforme sera purement et simplement rejetée.

## **ARTICLE 3 - RETRAIT DES DOSSIERS D'APPEL A CONCURRENCE**

Le dossier d'appel à concurrence pourra être retiré au bureau du courrier de l'Agence Principale de la BCEAO à Dakar, sise au Boulevard du Général De Gaulle, à partir de la date indiquée sur la correspondance adressée aux soumissionnaires. Le dossier est également disponible sur le site internet de la Banque Centrale : [www.bceao.int](http://www.bceao.int) / codification : AC/K00/APD/005/2024).

## **ARTICLE 4 - INTERPRETATION DU DOSSIER D'APPEL A CONCURRENCE**

Il est formellement spécifié que par le seul fait de soumissionner, chaque société ou entreprise ou soumissionnaire reconnaît avoir examiné avec soin, toutes les pièces du dossier et avoir signalé par écrit au Maître de l'Ouvrage, toutes omissions ou contradictions qu'ils auraient pu relever, ainsi que toutes solutions ou corrections qui y ont été apportées.

En conséquence, aucune société ne peut, après remise de sa soumission, refuser de signer le marché pour quelque motif que ce soit, sous peine d'avoir à payer au Maître de l'Ouvrage des dommages et intérêts pour le préjudice causé.

Aucune entreprise, après avoir soumissionné, ne peut réclamer de supplément en s'appuyant sur ce que les désignations mentionnées sur le devis pourraient présenter d'inexact, d'incomplet, de contradictoire ou sur des omissions évidentes qui pourraient se révéler.

S'il y a lieu, et au plus tard huit (08) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, les soumissionnaires sont tenus de signaler les erreurs, omissions ou contradictions relevées dans les documents écrits. A défaut, ils sont réputés avoir accepté les documents sans réserve.

Passé ce délai, aucune réclamation ne sera admise.

Au plus tard cinq (05) jours avant la date limite de dépôt des offres, le Maître de l'Ouvrage porte à la connaissance des concurrents, la suite donnée à leurs observations et les informe de ses conclusions.

## **ARTICLE 5 - ENTREPRISES AUTORISEES A SOUMISSIONNER**

Ne sont autorisées à soumissionner que les entreprises spécialisées dans la fourniture de fauteuils ergonomiques ayant fait connaître leur intention de soumissionner dans les délais fixés

dans l'avis d'appel à concurrence.

## **ARTICLE 6 - FORME DE L'APPEL A CONCURRENCE**

L'appel à concurrence est de type ouvert. A cet égard, le dossier d'appel à concurrence est diffusé sur le site internet de la BCEAO. Toutefois, les entreprises figurant dans la base de données de la Banque peuvent être invitées directement, par écrit, à participer à l'appel à concurrence.

Les soumissions émanant d'entreprises regroupées ou associées sont admises, sous réserve que soit mentionné dans la soumission le nom de l'entreprise sous l'autorité et la responsabilité desquelles les autres membres du groupement interviennent dans le marché.

## **ARTICLE 7 - LANGUE DE LA SOUMISSION**

La soumission et les pièces annexes, les documents contractuels visés au Cahier des Prescriptions Spéciales (CPS) ainsi que toutes les correspondances sont établis en langue française.

## **ARTICLE 8 - PRESENTATION ET EVALUATION DES OFFRES**

Les offres sont présentées comme indiqué ci - dessous :

### **1- Enveloppe extérieure contenant les offres :**

Elle porte exclusivement la mention suivante :

**« APPEL A CONCURRENCE POUR LA FOURNITURE DE SOIXANTE DIX NEUF (79)  
FAUTEUILS ERGONOMIQUES POUR L'AGENCE PRINCIPALE DE DAKAR »**

**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Cette enveloppe contient les enveloppes suivantes.

### **2- Enveloppe A : PIECES ADMINISTRATIVES notées sur 10 points**

Elle doit porter le nom du soumissionnaire et contenir les informations et documents suivants :

Pièce N° 1 : l'attestation d'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).

Pièce N°2 : les attestations d'usage indiquant que le soumissionnaire est en règle vis à vis :

- de la Caisse de Sécurité Sociale ;
- de l'IPRES ;
- de l'Inspection du travail ;
- des autorités fiscales.

L'ensemble des documents composant les attestations ci-dessus listées, sera noté sur dix (10) points.

---

### **3- Enveloppe B : DOSSIER TECHNIQUE noté sur 60 points**

Pièce N°3 : la liste des marchés similaires (montant, nature) pendant les trois (03) dernières années.

Pièce N°4 : la documentation technique prouvant la qualité et l'origine du fauteuil ergonomique proposé notamment :

- la fiche technique du fauteuil ergonomique ;
- toute suggestion sur la qualité du fauteuil ergonomique proposé.

Pièce N°5 : un (01) exemplaire du Cahier des Dispositions de Soumission, lesdits documents étant entièrement paraphés, signés, datés et revêtus de la mention manuscrite "Lu et Approuvé".

La proposition technique sera évaluée sur la base des pièces numéros 3, 4, et 5 sur un total de soixante (60) points.

### **4- Enveloppe C : DOCUMENTS FINANCIERS ET OFFRES FINANCIERES notés sur 30 points**

Pièce N°6 : Bilans des trois (03) dernières années certifiés par un expert comptable ou un comptable agréé ;

Pièce N°7 : Un (1) exemplaire daté, signé et cacheté de la soumission suivant le modèle de soumission joint au dossier.

Pièce N°8 : Un (1) exemplaire de devis quantitatif estimatif établi suivant le modèle de devis figurant au dossier d'appel à concurrence faisant apparaître le montant hors taxes / hors droits de douane.

La proposition financière sera notée sur la base de la structure financière et du montant de l'offre financière sur un total de trente (30) points.

### **ARTICLE 9 - REMISE DES OFFRES**

Les offres doivent parvenir au bureau du courrier de l'Agence Principale de Dakar au plus tard à la date indiquée sur l'avis d'appel à concurrence posté sur le site internet de la Banque ou sur la lettre d'invitation adressée aux soumissionnaires.

### **ARTICLE 10 - REJET DE L'OFFRE**

Le non-respect par le soumissionnaire de l'une quelconque des instructions visées notamment aux articles 8 et 9 peut entraîner le rejet des plis.

### **ARTICLE 11 - OUVERTURE DES PLIS**

Dans les meilleurs délais suivant la date de réception des offres, une commission de dépouillement des marchés procède à l'ouverture de plis.

L'étude des offres se fait suivant les critères définis par la commission dans le but d'assurer une bonne fourniture dans les conditions financières les plus avantageuses pour la Banque.

---

La commission n'est donc pas tenue de retenir l'offre la moins-disante. Sa décision est sans appel.

De ce fait, elle n'est pas tenue d'expliquer les motifs de ses choix ni de publier les résultats des consultations.

#### **ARTICLE 12- DELAIS DE NOTIFICATION - DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

La notification du marché par l'Autorité en charge de l'Administration du marché représentant légal du Maître de l'ouvrage est faite à l'entreprise dans un délai de six (06) mois maximum à compter de la date limite fixée pour l'envoi des offres.

La durée de la validité des offres est de six (06) mois à compter de la date limite visée à l'alinéa précédent. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant toute cette durée.

#### **ARTICLE 13 - NOTIFICATION DU MARCHE ET SIGNATURE**

L'Autorité en charge de l'Administration du marché notifie par écrit à l'entreprise attributaire, que sa soumission a été retenue avant l'expiration de la période de validité des soumissions.

L'entreprise attributaire signe le marché dans les délais qui lui sont indiqués en tant que de besoin par le Maître de l'Ouvrage.

Par ailleurs, les résultats de l'appel à concurrence seront publiés sur le site internet de la Banque.

Signature du Fournisseur<sup>(1)</sup>

1. *A précéder de la mention manuscrite « Lu et approuvé »*

---

## MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

Je soussigné [*Nom prénoms et fonction*],

Agissant au nom et pour le compte de l'entreprise [*Adresse complète de l'entreprise*] inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro [*Numéro du registre de commerce*]

1 - après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier d'appel à concurrence relatif à « *l'appel à concurrence pour la fourniture de soixante dix neuf (79) fauteuils ergonomiques pour l'Agence Principale de Dakar* »,

2- me soumetts et m'engage à fournir les fauteuils ergonomiques conformément au dossier d'appel à concurrence, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane de

- [*Montant en chiffres et en lettres*],

3- m'engage à maintenir mon offre pendant une période de six (06) mois à compter de la date de dépôt des offres,

4- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du marché, en faisant donner crédit au compte n° [*numéro de compte*] ouvert au nom de [*Attributaire du compte*].

Fait à Dakar le [*jour/mois/année*]

*Signature et Cachet*

**[Nom et Prénoms]**



**CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF**

DESIGNATION	UNITE	QTE	P. UNIT	P. TOTAL HT HD
Fauteuils ergonomiques	U	79		
Caractéristiques techniques minimales: - tête et dossier en Maille résistant ; - assise rembourré et revêtu de tissu 1ère qualité ; - dossier réglable en hauteur par crémaillère Up et Down, avec tension autorégulée et système confort 3 positions ; - support lombaire réglable, mécanisme synchro plus et renfort lombaire à bascule avec arrêt réglable en synchrone ; - 4 positions dernière génération avec système anti-retour ; - assise réglable en hauteur et profondeur, translation d'assise ; - accoudoirs réglables en 4D ; - piétement en aluminium brossé sur roulettes ; - appui tête réglable en hauteur et inclinable ; - siège opérationnel résille d'une grande pureté esthétique et d'une grande précision technique pour de longues heures de travail ; - fauteuil à l'ergonomie avancée proposant un confort absolu et conçu pour des postes de travail à usage intensif ; - adaptable à son utilisateur dans toutes les positions en respectant le dos.	conforme			
Certificat de conformité	Produit			
Certificat d'origine	Produit			
Garantie	5 ans			
Délai de livraison	-			